



Concours ELVi

Nouvelle épreuve (à partir de 2023)

Description de l'épreuve

Document actualisé au 21 février 2022 - Remplace les versions précédentes

Table de matières

Table de matières.....	2
Introduction	3
Nature des épreuves LVA et LVB	4
Contenu du dossier de l'épreuve	6
Nature des documents	6
Présentation de l'épreuve et attentes	7
Question 1	8
Compréhension - Résumé analytique comparatif.....	8
Question 2	8
Expression personnelle - Essai argumenté	8
Traduction.....	9
Critères d'évaluation.....	10
LV A.....	11
Tableau 1 - Critères d'évaluation LV A	11
LV B.....	13
Tableau 2 - Critères d'évaluation LV B.....	13
Les Barèmes	15
Introduction.....	15
LV A.....	16
Tableau 3 - Barèmes d'évaluation LV A	16
LV B.....	19
Tableau 4 - Barèmes d'évaluation LV B	19
Le processus d'évaluation.....	22
Une évaluation destinée à classer les candidats.....	22
L'évaluation de l'expression écrite	23
Compétences spécifiques Question 1	24
Compétences spécifiques Question 2	24
Compétences spécifiques Traduction - Thème	24
Bonifications et Pénalisations	26

Introduction

Les objectifs et attentes en termes de communication en langue étrangère dans un monde de plus en plus global ont évolué. Les Grandes Écoles de management sont sensibles à ces changements. Ainsi, afin de s’y adapter, il s’est avéré nécessaire de faire évoluer l’épreuve de langues ELVi dans l’objectif d’adapter les critères de sélection aux besoins en termes académiques et professionnels des futurs étudiants.

La nouvelle épreuve cherche à évaluer les compétences linguistiques, pragmatiques, sociolinguistiques et socioculturelles dans la langue visée, dans les limites du cadre de ce type d’épreuve. Sont visées, dans la mesure du possible, et guidées par les préconisations du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues, les activités langagières de réception, production, interaction et médiation, à l’écrit.

Plusieurs éléments différencient la nouvelle épreuve de l’ancienne¹:

Par le passé, les candidats devaient se confronter à un seul texte portant sur un sujet concernant la réalité du ou des pays de la langue cible. La nouvelle épreuve enrichit les sources et ce texte devient un dossier composé de deux textes de sources différentes (divergentes), un ou deux documents graphiques et un texte en français. Tous les documents portent sur une même problématique et/ou un même sujet. Ce dossier permet aux candidats de montrer leur capacité analytique, dans la question 1 de compréhension : résumé analytique comparatif, suite à l’étude de ces différents documents. La question 2 d’expression personnelle, quant à elle, consiste en un essai argumenté et favorise la prise de parole des candidats, laissant plus de marge, autant par sa nature que par le nombre de mots dédiés à la réponse, à une écriture personnelle et justifiée où prévaut l’expression des opinions et des connaissances personnelles.

Dans cette optique, la durée de l’épreuve de LV B passe de 3 heures à 4 heures, de manière à ce que les candidats puissent étudier consciencieusement la totalité des documents qui constituent le dossier avant de composer, ce qui leur permettra d’enrichir et de diversifier leurs réponses.

Le nombre de mots demandés dans les réponses a été augmenté, de manière à favoriser l’expression libre et approfondie des candidats (voir détail dans : Nature des épreuves).

La traduction reste présente dans l’épreuve. Le dossier comporte un texte en français, également lié à la thématique générale, et dont les candidats devront traduire un extrait. La version disparaît, laissant la part belle à l’argumentation et à l’expression des connaissances.

Les conceptrices / concepteurs et responsables de la nouvelle épreuve s’attendent ainsi à retrouver des compositions plus personnelles, fluides, naturelles et analytiques, une production « vraie » et une communication écrite naturelle, éloignée de la production impersonnelle issue de la mémorisation dépourvue d’apport personnel.

¹ La nature des épreuves est présentée en détail à partir de la page 3.

Nature des épreuves de langues ELVI

LVA et LVB

Vous trouverez cette description également sur la page web de la BCE.

> **LVA - La première langue** peut être : allemand, anglais, arabe littéral, espagnol, italien, portugais ou russe*

> **LVB - La deuxième langue** peut être : allemand, anglais, arabe littéral, chinois, espagnol, hébreu, italien, japonais, portugais, polonais ou russe.

Les candidats inscrits en filière littéraire peuvent également choisir le latin ou le grec ancien. Le sujet proposé en latin ou en grec ancien correspond au thème du programme de 2^{ème} année des classes préparatoires littéraires.

LVA - Nature de l'épreuve écrite	
Contenu	Coefficient interne
A partir d'un dossier comprenant deux textes en langue cible (1350 mots au total +/- 10%) et un en français (350 mots +/- 10%) sur une même thématique, accompagnés de 1 ou 2 documents iconographiques (image, dessin, graphique...), production de deux rédactions et d'un thème, comme suit :	
1. Compréhension - Résumé analytique comparatif (350 mots) dans la langue cible : Le candidat identifie, compare et/ ou contextualise les informations des documents fournis ² en réponse à une question qui oriente sa réflexion, sans faire part de son opinion, ni paraphraser les documents.	30%
2. Expression personnelle - Essai argumenté (500 mots) dans la langue cible : Le candidat répond à une question connexe, en rapport avec la thématique du dossier, qui guidera sa réflexion. Il développera ses opinions et connaissances personnelles et devra faire référence aux documents du dossier sans pour autant s'y limiter ou les paraphraser. Pour argumenter sa position, le candidat illustrera sa réponse d'au moins deux exemples pertinents tirés de la culture et de la civilisation du/des pays de la langue cible.	50%
3. Traduction - Thème Traduction d'un extrait de 200 mots (identifié) du document en français du dossier vers la langue cible. Le candidat traduit uniquement la partie du texte sélectionnée.	20%
Durée totale de l'épreuve	4 h

² Il s'agit de comparer et contraster les informations dans les **deux textes en langue étrangère**.

LVB - Nature de l'épreuve écrite	
<p style="text-align: center;">Contenu</p> <p>A partir d'un dossier comprenant deux textes en langue cible (1100 mots au total +/- 10%) et un en français (250 mots +/- 10%) sur une même thématique, accompagnés de 1 ou 2 documents iconographiques (image, dessin, graphique...), production de deux rédactions et d'un thème, comme suit :</p>	Coefficient interne
<p>1. Compréhension - Résumé analytique comparatif (250 mots) dans la langue cible :</p> <p>Le candidat identifie, compare et/ ou contextualise les informations des documents fournis³ en réponse à une question qui oriente sa réflexion, sans faire part de son opinion, ni paraphraser les documents.</p>	30%
<p>2. Expression personnelle - Essai argumenté (350 mots) dans la langue cible :</p> <p>Le candidat répond à une question connexe, en rapport avec la thématique du dossier, qui guidera sa réflexion. Il développera ses opinions et connaissances personnelles et devra faire référence aux documents du dossier sans pour autant s'y limiter ou les paraphraser.</p> <p>Pour argumenter sa position, le candidat illustrera sa réponse d'au moins deux exemples pertinents tirés de la culture et de la civilisation du/des pays de la langue cible.</p>	50%
<p>3. Traduction - Thème</p> <p>Traduction de 150 mots d'une partie du document en français du dossier vers la langue cible. Le candidat traduit uniquement la partie du texte sélectionnée.</p>	20%
Durée totale de l'épreuve	4 h

³ Il s'agit de comparer et contraster les informations dans les **deux textes en langue étrangère**.

Contenu du dossier de l'épreuve

Comme convenu lors de différentes réunions entre la BCE, le groupe de travail des écoles conceptrices et différentes associations des Professeurs de Classes Préparatoires, le dossier de l'épreuve sera composé comme suit :

- a) 2 textes en langue étrangère (nombre total de mots 1 350 en LVA et 1 100 en LVB)
- b) 1 texte en langue française (350 mots en LVA, 250 en LVB)
- c) 1 ou 2 documents iconographiques.

Les nombres de mots à rédiger selon qu'il s'agisse de l'épreuve de LVA ou de LVB sont précisés plus loin dans ce document (voir les détails sur chaque partie de l'épreuve dans la partie "Barèmes et Critères d'évaluation").

Le principe central et structurant du dossier sera **la monothématique**. Tous les documents du dossier, textuels et graphiques, vont traiter d'un seul sujet.

La seule différence notable entre les documents réside dans la perspective présentée par les auteurs dans leurs textes par rapport au thème. (Par exemple, une position pour ou contre une certaine idée...)

Nature des documents

Le dossier comportera deux textes de nature journalistique en langue étrangère. Ils sont tirés de la presse d'actualité du pays/de l'espace linguistique respectif.

Dans le dossier se trouvera également un texte en langue française. Ce texte peut être un extrait d'une œuvre littéraire ou d'un texte journalistique. Si le texte a un caractère journalistique, on peut supposer qu'il s'agit d'un extrait d'article plus long, comme un reportage ou un portrait. Il n'est pas prévu que le texte français soit issu d'un article journalistique purement informatif et factuel.

Pour donner un exemple : un reportage de l'écrivain Emmanuel Carrère, publié dans un quotidien ou un magazine, est certes un texte publié dans un média journalistique mais son caractère dépasse largement le spectre d'un article informatif et revêt une qualité littéraire. En fonction de la thématique choisie, les conceptrices et concepteurs pourront choisir le texte français parmi deux sortes de textes : soit un extrait d'œuvre littéraire, soit un extrait d'article journalistique possédant des qualités littéraires.

Pour compléter le dossier, il y aura 1 ou 2 documents iconographiques en lien avec le sujet.

Présentation de l'épreuve et attentes

Ici, nous donnons une définition de la nature de l'épreuve. Les professeurs et candidats trouvent dans les [documents annexes du sujet 0 dans chaque langue](#) les détails et des explications pédagogiques pour l'épreuve.

Pour éviter toute confusion entre les deux questions, les sections suivantes détaillent les éléments qui caractérisent chacune d'entre elles, ainsi que les attentes vis-à-vis des candidats.

Tout d'abord, les deux questions sont très clairement différenciées dans leur forme et dans leur contenu. Il n'est pas possible qu'un candidat réponde aux deux questions avec la même production ou en se répétant. Un tel traitement des deux questions serait sévèrement sanctionné par le correcteur. Il faut que ce soit clair pour les candidats qu'ils doivent répondre aux deux questions de manière différente.

Les deux questions du nouveau format sont distinctes dans leur nature mais s'appuient toutefois fortement sur le format précédent (en vigueur jusqu'au concours 2022).

Dans l'épreuve telle qu'elle existait jusqu'en 2022, il n'y avait qu'un seul article qui guidait thématiquement les deux questions d'expression écrite.

Avec la première question, on demandait de résumer le texte, en mettant en avant les points principaux. L'expression d'une opinion personnelle ou l'intégration d'informations externes n'étaient pas souhaitées.

Dans la deuxième question, les candidats devaient formuler leur opinion et leur position sur un problème particulier en lien avec le thème de l'article. Pour répondre à la question, ils devaient faire appel à leurs connaissances et à leurs compétences en matière d'actualité, de civilisation et d'histoire du pays concerné. Il était essentiel qu'ils expriment clairement leur opinion et leur position.

Dans la réponse à la question 2, les candidats peuvent exprimer un accord ou un désaccord, les correcteurs récompensent les deux, tant que la position et l'opinion défendues dans la rédaction sont argumentées.

Question 1

Compréhension - Résumé analytique comparatif

Concernant cette question, on attend des candidats qu'ils comparent les textes en langue étrangère et qu'ils en résument les principaux messages. Il est important qu'ils le fassent avec leurs propres mots. Les copies (copier-coller) de parties de phrases ou même de phrases entières provenant des textes présentés sont interdites et seront sanctionnées par les correcteurs.

Les deux textes en langues étrangères sont les seuls documents étudiés pour répondre à cette question n° 1. Pour cela, les candidats doivent disposer des moyens linguistiques nécessaires pour comparer et mettre en relation les informations clés des documents dans un texte compact mais lisible (environ 350 mots pour la LVA et 250 mots pour la LVB).

Il convient de s'abstenir de toute expression d'opinion dans cette première tâche. Il est possible d'utiliser de courts éléments des textes disponibles pour l'argumentation en citant un extrait. Dans ce cas, il est nécessaire de signaler clairement ce dernier par des guillemets ("..."). Les explications et apports présentés par les candidats dans le cadre de cette question doivent strictement se limiter aux informations contenues dans les documents. Les exemples ou opinions externes n'ont pas leur place ici.

Aucune prise de position n'est demandée dans cette question. Cet exercice analytique et comparatif doit être factuel et comparer les deux textes en langue étrangère avec leurs idées centrales.

Question 2

Expression personnelle - Essai argumenté

La différence la plus importante avec la question 1 est l'invitation faite aux candidats de donner leur avis sur un point précis qui est évidemment en lien étroit avec le sujet du dossier.

Pour répondre à cette question, les candidats peuvent se servir de tous les documents présentés dans le dossier. Il leur est demandé d'exprimer un point de vue personnel et individuel. Il est donc nécessaire de dire « je » dans cette rédaction. Il n'est pas possible d'exprimer une opinion personnelle en disant « nous » ou « on ».

Comme dans l'ancien format, il s'agit d'exprimer une opinion personnelle sur une question ou une problématique concrète et de l'étayer par des connaissances civilisationnelles, historiques et d'actualité. Les candidats doivent répondre à la question en donnant un point de vue personnel et en présentant des arguments pour étayer cette position. Il convient que les candidats se réfèrent aux documents du dossier, donc aux textes journalistiques, aux documents iconographiques et au texte français.

Pour donner un exemple : dans les deux textes journalistiques, deux avis sur une thématique sont présentés. Le texte en français ajoute encore une autre perspective de l'extérieur. Les documents iconographiques, par exemple des caricatures, montrent également, de manière exagérée, une autre représentation du même problème. On attend des candidats une réflexion éclairée vis-à-vis des différentes positions présentées dans le dossier.

Les candidats sont invités à faire référence aux documents tout en intégrant leur savoir civilisationnel, historique, sociétal... sur le thème en question pour soutenir et nourrir leur réflexion.

Il convient de souligner que dans la deuxième question, les textes du dossier ne se trouvent pas au centre, comme c'était le cas pour la première question, mais c'est l'opinion des candidats qui est au cœur de cette question. Les documents du dossier constituent toutefois des points de référence sur lesquels ils basent leur argumentation. Cela signifie que ces documents doivent être intégrés dans le développement de leur réflexion. Dans cette perspective, il n'est pas possible de répéter les éléments formalisés dans la question 1. Les éléments factuels développés dans la question 1 n'ont pas leur place dans la réponse à la question 2.

Au centre de la question 2 se trouve l'opinion du candidat qui argumente pour ou contre les positions exprimées dans les documents du dossier, tout en consolidant et défendant sa position avec des arguments et avec des exemples de connaissances sélectionnées.

Traduction

On ne présente plus l'épreuve du thème. L'objectif de cette épreuve est de traduire du sens - pas simplement des mots. La traduction de l'extrait de texte en français (thème) permet de démontrer une compréhension fine du texte et de son registre de langue.

La deuxième compétence qui s'avère essentielle est celle de "reformulation" en langue-cible. On attend des candidats une correction grammaticale et une diversité lexicale riche et naturelle (fluidité, authenticité et structures idiomatiques) à même de refléter - même partiellement - l'intérêt du texte de départ. L'objectif n'est pas de faire un copier-coller du texte dans l'autre langue mais bien de restituer le contenu de l'extrait original.

Le texte sélectionné comporte diverses difficultés linguistiques que les candidats doivent résoudre et dont la pénalisation ou la bonification dépendent du niveau de difficulté. Plus globalement, il est attendu des candidats un effort de correction linguistique et de cohérence du sens.

Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation repris dans les tableaux synoptiques ci-dessous ont pour objectif de décrire les attendus de l'épreuve pour les candidats de LVA et de LVB. Ils ont été élaborés à partir de préconisations du CECR et se basent sur les quatre compétences de la communication linguistique à l'écrit : la réception, la production, l'interaction et la médiation, référés à l'écrit, et avec une attention particulière aux aspects linguistiques. On y tient compte de l'appréciation générale, l'étendue, la cohérence, la correction, la description et l'argumentation.

Certains critères ont été adaptés, sans en modifier le sens primaire, afin de les adapter aux objectifs de l'épreuve et de faciliter la correction objective.

Bien que les aspects formels soient essentiels dans la nouvelle épreuve, le caractère linguistique reste une priorité. Ainsi, les aspects linguistiques sont un élément transversal des critères et des barèmes d'évaluation, qui sont amenés à être affinés en fonction de la langue et du niveau (A ou B), et rectifiés, si besoin, en fonction de l'épreuve et des copies pilotes.

Ainsi, on entend qu'un candidat réunissant les critères (la plupart) correspondant à son niveau obtiendra la note finale de 20/20. Seulement une copie blanche sera sanctionnée d'un 00/20.

Ensemble, ces tableaux constituent un guide général qui accompagne l'application factuelle du tableau de correction présenté plus loin. Celui-ci, à son tour, sera adapté à chaque langue, et à chaque sujet. Ce guide a été conçu pour la correction de la nouvelle épreuve de langues ELVi qui comporte une question de compréhension - résumé comparatif analytique - notée sur 30% de la note totale, une deuxième question d'expression personnelle - essai argumenté - notée sur 50% de la note totale et une traduction (thème) dont la note correspond à 20% de la note finale. Il sera possible de sanctionner la qualité générale d'un bonus ou d'un malus⁴.

⁴ Voir la section Bonifications et Pénalisations

LV A

TABLEAU 1 - CRITERES D'EVALUATION LV A

EN GENERAL⁵

On attend des candidats :

Une parfaite compréhension des textes et une grande capacité à extraire les idées principales évoquées dans les différents documents. Une grande qualité et correction linguistiques. Capacité à communiquer à l'écrit dans une langue riche et précise. Capacité à présenter un texte parfaitement structuré, avec des arguments distincts, croisés et enrichi d'un apport personnel pertinent, authentique, cohérent et justifié.

Plus en détail :

QUESTION 1 : Résumé analytique comparatif 30 %

Capacité de transmission claire, fluide et bien structurée de l'ensemble des idées pertinentes des documents.

Le texte montre la parfaite compréhension des idées principales des documents source⁶. Les idées y sont parfaitement organisées, remaniées de manière méthodique et cohérente, avec une analyse pertinente des idées d'origine, en les croisant et/ou les opposant, en fonction des différents axes et points de vue exprimés par les documents, dans un style approprié et efficace avec suppression des éléments superflus.

Grammaire : Haut degré de correction grammaticale.

Des erreurs rares et difficiles à repérer.

Une gamme étendue de structures grammaticales complexes utilisées de façon appropriée et avec beaucoup de souplesse.

Usage d'une formulation appropriée dans un large répertoire de langue permettant une expression sans fautes.

Lexique et orthographe : Bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical, maîtrise des expressions idiomatiques.

Un vocabulaire approprié et étendu avec absence d'erreurs significatives.

Une mise en page avec des paragraphes et une ponctuation logiques. L'orthographe est correcte à l'exception de quelques erreurs.

QUESTION 2 : Essai argumenté 50 %

⁵ Voir également la section Bonifications et Pénalisations

⁶ Il s'agit de comparer et contraster les informations dans les **deux textes en langue étrangère**.

Contenu :

Texte clair, bien structuré et riche, axé sur les points et aspects pertinents. Le texte confirme et développe un ou plusieurs points de vue par l'intégration d'arguments secondaires, de justifications et/ou d'exemples pertinents qui confirment la compréhension fine de la question. Le texte montre la maîtrise de stratégies de communication sophistiquées qui permettent d'ordonner les idées et de développer une argumentation convaincante.

Celui-ci comporte une introduction et une conclusion appropriée, avec des moyens linguistiques de structuration et d'articulation. Le texte est bien organisé, cohérent, précis et personnel, et présente une variété d'articulateurs et de schémas d'organisation enrichie de façon créative par une grande variété de vocabulaire.

Les remarques critiques expriment une position sans ambiguïté, que cette dernière s'inscrive en accord ou en désaccord des documents fournis, aptes à convaincre et démontrant un usage précis du langage, avec des solides connaissances à l'appui.

Langue : Haut degré de correction grammaticale. Des erreurs rares et difficiles à repérer. Une gamme étendue de structures grammaticales complexes, utilisée de façon appropriée et avec beaucoup de souplesse. Usage d'une formulation appropriée dans un large répertoire de langue permettant une expression sans fautes.

Lexique et orthographe : Bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical, maîtrise des expressions idiomatiques.

Un vocabulaire approprié et recherché avec absence d'erreurs significatives.

Une mise en page, paragraphes et ponctuation logiques. L'orthographe est exacte à l'exception de quelques erreurs.

TRADUCTION (Thème) 20 %

On attend des candidats :

La capacité à traduire des extraits de texte écrits sur des sujets d'ordre social, académique ou professionnel en faisant bon usage d'une gamme de structures grammaticales et syntaxiques complexes, dans le respect du message du texte d'origine (le ton, le sens, le registre...), le respect des règles de ponctuation et d'orthographe, avec un vocabulaire riche, précis, adapté et approprié, enrichi de la capacité à utiliser des stratégies de compensation (synonymes, périphrases...).

LV B

TABLEAU 2 - CRITERES D'EVALUATION LV B

EN GENERAL⁷

On attend des candidats :

Une bonne compréhension des idées principales des différents documents source et une bonne capacité à structurer les arguments et donner son avis.

Un texte présenté de façon méthodique et claire avec une suite d'arguments complexes et convaincants qui élargissent et confirment les points de vue. Des développements pertinents enrichis d'un apport personnel, d'arguments secondaires et d'exemples pertinents, exprimés dans un langage correct, riche et sans restrictions.

Plus en détail :

QUESTION 1 : Résumé analytique comparatif 30 %

Capacité de transmission claire, fluide et bien structurée des idées pertinentes des documents⁸.

Résumé et analyse des informations et des arguments d'origine. Compréhension, interprétation et présentation fidèles de l'information et des arguments, des codes socioculturels et sociolinguistiques des deux documents. Usage d'une langue riche et correcte avec une grande variété de mots de liaison et d'articulateurs, dans un discours clair, organisé en paragraphes logiques avec absence d'éléments superflus.

Grammaire : Haut degré de correction grammaticale.

Bon contrôle grammatical, des bévues occasionnelles, des erreurs non systématiques et de petites fautes syntaxiques qui ne conduisent pas à des malentendus. Bon contrôle des structures utilisées dans un langage simple et des formes grammaticales complexes malgré quelques inexactitudes.

Lexique et orthographe :

Bonne gamme de vocabulaire avec, éventuellement, recours à des synonymes et/ou à l'usage de périphrases pour combler les lacunes lexicales, avec des confusions ponctuelles et choix de mots inexacts sans gêne pour la compréhension. Respect des règles de la mise en paragraphes et de l'organisation. L'orthographe et la ponctuation sont globalement exactes.

⁷Voir également la section Bonifications et Pénalisations

⁸ Il s'agit de comparer et contraster les informations dans les **deux textes en langue étrangère**.

QUESTION 2 : Essai argumenté 50 %

Contenu :

Texte clair et détaillé avec des enchaînements logiques entre les idées. Argumentation équilibrée qui reflète un point de vue sans ambiguïté en fonction de la question posée.

Utilisation de périphrases et/ou de paraphrases pour éviter des erreurs dans les expressions difficiles ou pour combler les lacunes. Un avis motivé et individuel, avec un développement d'idées étayées d'exemples et d'arguments pertinents.

Présence d'éléments thématiques, structuraux et formels. Le texte est bien organisé (paragraphe logiques) et cohérent, avec présence de mots de liaison et d'articulateurs.

Bonne qualité de la capacité expressive et usage approprié d'expressions idiomatiques.

Langue : Haut degré de correction grammaticale.

Des erreurs rares et difficiles à repérer.

Une gamme étendue de structures grammaticales complexes utilisées de façon appropriée et avec une certaine souplesse.

Usage d'une formulation appropriée dans un large répertoire de langue permettant une expression sans fautes.

Lexique et orthographe : Bonne maîtrise d'un répertoire lexical convenable, maîtrise d'expressions idiomatiques.

Un vocabulaire approprié et recherché avec absence d'erreurs significatives.

Une mise en paragraphes et une ponctuation logiques. L'orthographe est plutôt correcte à l'exception de quelques erreurs.

TRADUCTION (Thème) 20 %

On attend des candidats :

La capacité à traduire des textes écrits sur des sujets d'ordre social, académique ou professionnel avec un bon usage d'une gamme de structures grammaticales et syntaxiques complexes, dans le respect du message (le ton, le sens, le registre, etc.) du texte d'origine, le respect des règles de ponctuation et d'orthographe, et avec un vocabulaire riche, précis, adapté et approprié, enrichi de la capacité à utiliser des stratégies de compensation (synonymes, périphrases...).

Les Barèmes

Introduction

Les barèmes de correction ont été élaborés en adéquation avec les critères d'évaluation préalablement décrits et visent à fournir des outils de correction objectifs pour les correcteurs et correctrices, et à servir de guide aux professeurs et professeures dans la préparation des candidats.

La version publique, décrite ci-après, est une version standardisée. Les barèmes seront systématiquement affinés et adaptés chaque année en fonction des particularités de chaque sujet, et ajustés (si besoin) après consultation des épreuves 'pilote', **sans que cela ait d'impact significatif ni n'apporte de changement substantiel au barème général publié ci-dessous**. On tient à souligner que ce barème 'ajusté' ne sera accessible qu'aux correcteurs et correctrices afin d'éviter tout malentendu, et que son objectif sera l'obtention d'un outil de correction le plus précis et le plus adapté possible.

IMPORTANT

Dans cette section où nous détaillons les barèmes d'évaluation et les paliers correspondants aux différents niveaux de performance possible de la part des candidats, nous tenons à rappeler que seules les copies blanches se voient attribuer une note de "0".

LV A

TABLEAU 3 - BAREMES D'ÉVALUATION LV A

LV A - QUESTION 1 : Résumé analytique comparatif 30 %	
Contenu - 40% de la note	PALIER⁹
Le texte montre une parfaite compréhension des idées principales des documents source en langue étrangère. Les idées y sont parfaitement organisées, remaniées, de manière méthodique et cohérente, avec une analyse pertinente en accord avec toutes les idées d'origine. Intègre les aspects évaluatifs et la plupart des nuances. Interprétation et présentation précises des idées et concepts mobilisés dans les documents.	A
Le texte montre une bonne compréhension des idées principales des documents source. Les idées y sont présentées de manière adéquate et structurée, avec une certaine capacité à refléter leur complexité, à clarifier les intentions et les opinions de l'auteur.e. Utilise des stratégies de compensation pour les détails incompris. Interprétation et présentation globale des idées et concepts mobilisés dans les documents.	B
Niveau satisfaisant de compréhension avec peu de nuances et de détails. Certains points importants sont omis ou mal compris. Des difficultés pour comprendre et/ou transmettre certaines des perspectives exprimées ou les nuances du texte. Interprétation et présentation maladroite ou partiellement erronée des idées et concepts utilisés dans les documents.	C
Niveau de compréhension insuffisant des idées exprimées dans les textes source. Absence de détails, de nuances. Les intentions et/ou opinions de l'auteur.e sont incomprises. Copie plus ou moins littérale du ou des texte(s) d'origine. Hors sujet.	D
Langue - 60% de la note	PALIER
Haut degré de correction et gamme étendue de structures grammaticales complexes. Bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical, maîtrise des expressions idiomatiques. Des erreurs rares et difficiles à repérer. Mise en page, paragraphes et ponctuation logiques. L'orthographe est exacte à l'exception de quelques coquilles.	A
Bonne correction grammaticale avec des erreurs sporadiques dans les formes complexes et sans erreurs de sens. Large éventail de vocabulaire avec des erreurs sporadiques au niveau de l'orthographe et de la ponctuation. Texte clair, mais parfois un peu limité quant à la structure et les connecteurs.	B
Bonne correction grammaticale, mais limitée avec, parfois, des erreurs évidentes dans les formes simples. Capacité à mettre en place des stratégies de compensation. Gamme de vocabulaire suffisante pour illustrer des sujets généraux. Limité au niveau des structures et problèmes de cohésion. Des erreurs au niveau de l'orthographe et de la ponctuation, avec influence de la langue maternelle.	C
Des limites linguistiques évidentes. Maîtrise insuffisante des structures grammaticales, des erreurs dans les formes simples et langage influencé par la langue maternelle. Des phrases simples et courtes avec des erreurs de grammaire, conjugaison, ponctuation, et orthographe. Répertoire de connecteurs très limité. Niveau de l'orthographe et de la ponctuation déficient.	D
Total	20 points

⁹ Rappel - Chaque palier correspond à la fourchette de points attribuée par les responsables des épreuves suite à la consultation des copies pilotes.

LVA - QUESTION 2 : Essai argumenté 50 %

Contenu - 40% de la note	PALIER
Le texte est bien organisé, cohérent, convaincant et personnel. L'argumentation est riche, articulée autour des points et aspects les plus pertinents. Le texte développe et confirme un ou plusieurs points de vue par l'intégration d'arguments secondaires, de justifications et/ou d'exemples pertinents qui confirment la compréhension fine de la question et comporte une introduction et une conclusion appropriée avec maîtrise des stratégies de communication sophistiquées et avec des moyens linguistiques de structuration. Les remarques critiques expriment un accord avec fermeté, avec tact ou un profond désaccord, aptes à convaincre avec des solides connaissances à l'appui.	A
Le texte développe de manière claire et assez bien structurée un ou plusieurs points de vue avec des exemples simples. Introduction et conclusion pertinente avec des connecteurs appropriés et des arguments personnels et créatifs. Les points de vue exprimés sont convaincants et apportent des justifications en expliquant les avantages et les inconvénients de différentes options. La langue est peu précise.	B
Le texte développe des arguments suffisamment clairs pour être compris sans difficulté, mais montre des difficultés à convaincre, détailler ou approfondir les idées par manque de stratégies de communication. L'introduction et la conclusion ne sont pas claires, pertinentes ou précises, et le développement des idées reste superficiel et pauvre.	C
L'argumentation n'est ni claire ni structurée (manque de logique) ce qui rend la compréhension difficile. Le texte n'est pas pertinent, l'avis personnel est peu (ou pas) présent et le texte est dépourvu de toute justification (exemples, avantages-inconvénients).	D
Langue - 60% de la note	PALIER
Haut degré de correction et gamme étendue de structures grammaticales complexes. Bonne maîtrise d'un vaste répertoire lexical, maîtrise des expressions idiomatiques. Des erreurs rares et difficiles à repérer. Mise en page, paragraphes et ponctuation logiques. L'orthographe est exacte à l'exception de quelques erreurs.	A
Bonne correction grammaticale avec des erreurs sporadiques dans les formes complexes et sans erreurs de sens. Large éventail de vocabulaire avec des erreurs sporadiques au niveau de l'orthographe et de la ponctuation. Texte clair, mais parfois un peu limité quant à la structure et les connecteurs.	B
Bonne correction grammaticale, mais limitée avec, parfois, des erreurs évidentes dans les formes simples. Capacité à mettre en place des stratégies de compensation. Gamme de vocabulaire suffisante pour illustrer des sujets généraux. Limité au niveau des structures et des difficultés de cohésion. Des erreurs au niveau de l'orthographe et de la ponctuation, avec influence de la langue maternelle.	C
Des limites linguistiques évidentes. Maîtrise insuffisante des structures grammaticales, des erreurs dans les formes simples et langage influencé par la langue maternelle. Des phrases simples et courtes avec des erreurs de grammaire, conjugaison, ponctuation, et orthographe. Répertoire de connecteurs très limité. Niveau de l'orthographe et de la ponctuation déficient.	D
Total	20 points

LV A - TRADUCTION (Thème) 20 %

Critères			PALIER
Grammaire, syntaxe, ponctuation	Vocabulaire, registre, orthographe	Restitution du sens, style, expression idiomatique	
La grammaire et la syntaxe sont correctes dans l'ensemble de la traduction. Quelques erreurs mineures apparaissent uniquement sur les structures complexes. Aucune erreur mécanique.	Traduction précise et appropriée utilisant un vocabulaire riche et nuancé. Respect du registre du texte source, sans calque. Aucune faute grave d'orthographe.	Le texte est fluide à lire, sans erreur d'interprétation. Une très bonne maîtrise des expressions et du style de la langue écrite.	A
Quelques structures complexes ne sont pas rendues correctement. Aucune faute grave sur les structures plus basiques. Les aspects mécaniques sont maîtrisés.	Pas de difficultés importantes, un manque d'exactitude dans la traduction de quelques items complexes. Le registre du langage est approprié dans l'ensemble du texte.	Le texte est complet, cohérent et réfléchi. Des expressions idiomatiques et figures de style sont bien employées. Une bonne adaptation du texte.	B
Des irrégularités grammaticales et syntaxiques. La maîtrise des règles de grammaire est variable, avec des fautes et erreurs sur des formulations basiques même si quelques structures complexes sont justes. Les aspects mécaniques sont généralement respectés.	Connaissance adéquate du vocabulaire, mais manque de nuance ou de richesse. Des exemples d'interférence de la langue maternelle. Présence de stratégies de reformulation aléatoires. Le registre est généralement respecté. Fautes d'orthographe notables.	Une traduction qui manque parfois de fluidité avec des parties traduites mot-à-mot. Le texte contient des maladresses et/ou des anachronismes stylistiques. Quelques difficultés à interpréter le texte source sont apparentes.	C
Des erreurs et des fautes répétées, même sur les structures simples. Peu de phrases sont sans faute. La syntaxe est faible. Les aspects mécaniques sont défectueux.	Les mots simples et courants sont traduits correctement. Le vocabulaire complexe est quasi systématiquement incorrect. Un ou plusieurs blancs dans le texte. Le registre n'est pas respecté. Des fautes d'orthographe et des faux-amis sont assez fréquents.	L'ignorance du style entrave la fluidité du texte et occulte souvent la transmission du sens de l'original. Une ou plusieurs expressions sont maladroites voire déplacées.	D
Absence de maîtrise linguistique. Les solécismes et barbarismes sont fréquents.	La traduction du vocabulaire le plus basique est inadéquate. Le texte est calqué sans respect du bon sens. Des mots ou des phrases entières sont manquants. Le registre est ignoré.	Absence de style. Des contresens voire des absurdités dus à l'incompréhension ou à la lecture négligée du texte source.	E
			20 points

LV B

TABLEAU 4 - BAREMES D'ÉVALUATION LV B

LV B - QUESTION 1 : Résumé analytique comparatif 30 %	
Contenu	PALIER
Très bonne compréhension et transmission des idées principales contenues dans les documents source en langue étrangère. Position(s) ou point(s) de vue particulier(s) des auteur.e.s bien clarifié(e)s et approfondi(e)s. Idées très bien organisées : arguments et contre-arguments, présentation d'un problème et de sa solution et relations de cause à effet. Le texte est cohérent, clair et intelligible, suit les règles d'usage en matière d'organisation et de mise en paragraphes. Très bonne interprétation et présentation des idées et concepts évoqués dans les documents.	A
Bonne compréhension des idées principales des documents source. Transmission des différentes informations de manière détaillée et fidèle. Explication des aspects principaux des idées ou concepts évoqués avec assez de précision. Gamme étendue de langue. Présence de pouvoir expressif et d'expressions idiomatiques. Bonne interprétation et présentation des idées et concepts mobilisés.	B
Niveau satisfaisant de compréhension des documents source. Identification et explication des points principaux et conclusions en langage simple avec une précision suffisante, mais manque de nuances et de détails. Usage de paraphrases et/ou d'exemples simples. Identification des mots inconnus à l'aide du contexte. Interprétation et présentation maladroite ou partiellement erronée des idées et concepts mobilisés dans les documents.	C
Niveau de compréhension insuffisant des documents source. Visible incompréhension avec absence ou confusion des idées principales (hors sujet). Série d'éléments courts, simples et distincts en une suite linéaire de points qui s'enchaînent, des phrases reliées avec un nombre limité d'articulateurs. Niveau de compréhension insuffisant des idées et concepts mobilisés dans les documents.	D
Langue	PALIER
Très bon degré de correction et gamme étendue de structures grammaticales complexes, expression sans restrictions. Des erreurs non systématiques et de petites fautes syntaxiques rares. Expression des points de vue et des arguments développés en utilisant des phrases complexes. Vaste répertoire lexical : niveau du vocabulaire généralement élevé malgré des légères confusions et choix de mots incorrects (sans gêner la communication), maîtrise de la mise en paragraphes et ponctuation appropriée. L'orthographe et la ponctuation sont correctes dans l'ensemble.	A
Bon contrôle grammatical. Des fautes occasionnelles, des erreurs non systématiques et des fautes syntaxiques ne conduisant pas à des malentendus ou à des erreurs de sens. Bon contrôle des structures utilisées dans un langage simple avec quelques formes grammaticales complexes. Bonne gamme de vocabulaire qui permet de varier la formulation pour éviter des répétitions trop fréquentes. Usage de périphrases et des paraphrases pour dissimuler les lacunes lexicales. L'orthographe et la ponctuation sont généralement correctes, malgré certaines fautes.	B
Assez bonne correction grammaticale. Sens général clair, malgré des erreurs. Correction suffisante dans les contextes généraux de communication (tournures et expressions) avec des périphrases pour éviter les expressions difficiles. Le vocabulaire limité conduit à des répétitions et, parfois, à des difficultés de formulation. L'orthographe et la ponctuation sont aléatoires et peuvent être influencées par la langue maternelle.	C
Des limites linguistiques évidentes. Maîtrise insuffisante des structures grammaticales, avec des erreurs dans les formes simples. Répertoire de connecteurs très limité. Vocabulaire limité avec recours fréquent à des périphrases. Des phrases simples et courtes avec des erreurs de grammaire, conjugaison, orthographe, ponctuation et mise en paragraphes qui rendent la lecture difficile.	D
Total	20 points

LV B - QUESTION 2 : Essai argumenté 50 %

Contenu	PALIER
Texte bien organisé, cohérent, précis, personnel et riche. Argumentation développée de façon méthodique en soulignant de manière appropriée les points importants et les détails pertinents en supprimant les parties qui n'ajoutent pas d'information importante. Expression structurée d'une réflexion personnelle complexe. Apporte, évalue, et illustre, avec des justifications pour ou contre, un point de vue particulier étayé à l'aide d'exemples et d'arguments pertinents.	A
Texte globalement bien organisé et cohérent. Développement clair et assez bien structuré d'un ou de plusieurs points de vue avec des exemples simples, utilisant une gamme assez riche de mots de liaison et d'articulateurs. Arguments complexes organisés en paragraphes logiques. L'introduction et la conclusion sont pertinentes, les arguments sont personnels et originaux. Les points de vue exprimés sont convaincants et apportent des justifications simples. Grande variété de mots de liaison pour marquer clairement les relations entre les idées. La langue est assez précise dans l'ensemble.	B
Arguments suffisamment clairs pour être compris sans difficulté, mais des difficultés à convaincre, détailler ou approfondir les idées. Texte suivi non complexe qui lie une série d'éléments discrets en une séquence linéaire. L'introduction et la conclusion ne sont pas claires, pertinentes ou précises, et le développement des idées reste superficiel et maladroit. Gamme assez étendue de langue expliquer les aspects principaux d'un problème ou d'une idée et pour exprimer sa pensée sur des sujets abstraits. Moyens linguistiques suffisants, avec quelques maladresses, et usage de périphrases sur des sujets généraux. Vocabulaire limité qui conduit à des répétitions et parfois à des difficultés de formulation.	C
L'argumentation n'est ni claire ni structurée (manque de logique). Compréhension difficile. Le texte n'est pas pertinent, l'avis personnel est peu (ou pas) présent. Texte dépourvu de toute justification (exemples, avantages / inconvénients). Moyens linguistiques insuffisants, avec des erreurs grossières. Vocabulaire très limité et imprécis. L'orthographe et la ponctuation sont souvent incorrectes.	D
Langue	PALIER
Très bon degré de correction et gamme étendue de structures grammaticales complexes, expression sans restrictions. Des erreurs non systématiques et de petites fautes syntaxiques rares. Expression des points de vue et des arguments développés en utilisant des phrases complexes. Vaste répertoire lexical : niveau du vocabulaire généralement élevé malgré des légères confusions et choix de mots incorrects (sans gêner la communication), maîtrise de la mise en paragraphes et ponctuation appropriée. L'orthographe et la ponctuation sont correctes dans l'ensemble.	A
Bon contrôle grammatical. Des fautes occasionnelles, des erreurs non systématiques et des fautes syntaxiques ne conduisant pas à des malentendus ou à des erreurs de sens. Bon contrôle des structures utilisées dans un langage simple avec quelques formes grammaticales complexes. Bonne gamme de vocabulaire qui permet de varier la formulation pour éviter des répétitions trop fréquentes. Usage de périphrases et des paraphrases pour dissimuler les lacunes lexicales. L'orthographe et la ponctuation sont généralement correctes, malgré certaines fautes.	B
Assez bonne correction grammaticale. Sens général clair, malgré des erreurs. Correction suffisante dans les contextes généraux de communication (tournures et expressions) avec des périphrases pour éviter les expressions difficiles. Le vocabulaire limité conduit à des répétitions et, parfois, à des difficultés de formulation. L'orthographe et la ponctuation sont aléatoires et peuvent être influencées par la langue maternelle.	C
Des limites linguistiques évidentes. Maîtrise insuffisante des structures grammaticales, avec des erreurs dans les formes simples. Répertoire de connecteurs très limité. Vocabulaire limité avec recours fréquent à des périphrases. Des phrases simples et courtes avec des erreurs de grammaire, conjugaison, orthographe, ponctuation et mise en paragraphes qui rendent la lecture difficile.	D
Total	20 points

LV B - TRADUCTION (Thème) 20 %

Critères			PALIER
Grammaire, syntaxe, ponctuation	Vocabulaire, registre, orthographe	Restitution du sens, style, expression idiomatique	
La grammaire et la syntaxe sont correctes dans l'ensemble de la traduction. Quelques erreurs mineures apparaissent uniquement sur les structures complexes. Aucune erreur mécanique.	Traduction précise et appropriée utilisant un vocabulaire riche et nuancé. Respect du registre du texte source, sans calque. Aucune faute grave d'orthographe.	Le texte est fluide à lire, sans erreur d'interprétation. Une très bonne maîtrise des expressions et du style de la langue écrite.	A
Quelques structures complexes ne sont pas rendues correctement. Aucune faute grave sur les structures plus basiques. Les aspects mécaniques sont maîtrisés.	Pas de difficultés importantes; un manque d'exactitude dans la traduction de quelques items complexes. Le registre du langage est approprié dans l'ensemble du texte.	Le texte est complet, cohérent et réfléchi. Des expressions idiomatiques et figures de style sont bien employées. Une bonne adaptation du texte.	B
Des irrégularités grammaticales et syntaxiques. La maîtrise des règles de grammaire est variable, avec des fautes et erreurs sur des formulations basiques même si quelques structures complexes sont justes. Les aspects mécaniques sont généralement respectés.	Connaissance adéquate du vocabulaire, mais manque de nuance ou de richesse. Des exemples d'interférence de la langue maternelle. Présence de stratégies de reformulation aléatoires. Le registre est généralement respecté. Fautes d'orthographe notables.	Une traduction qui manque parfois de fluidité avec des parties traduites mot-à-mot. Le texte contient des maladresses et/ou des anachronismes stylistiques. Quelques difficultés à interpréter le texte source sont apparentes.	C
Des erreurs et des fautes répétées, même sur les structures simples. Peu de phrases sont sans faute. La syntaxe est faible. Les aspects mécaniques sont défectueux.	Les mots simples et courants sont traduits correctement. Le vocabulaire complexe est quasi systématiquement incorrect. Un ou plusieurs blancs dans le texte. Le registre n'est pas respecté. Des fautes d'orthographe et des faux-amis sont assez fréquents.	L'ignorance du style entrave la fluidité du texte et occulte souvent la transmission du sens de l'original. Une ou plusieurs expressions sont maladroitement voire déplacées.	D
Absence de maîtrise linguistique. Les solécismes et barbarismes sont fréquents.	La traduction du vocabulaire le plus basique est inadéquate. Le texte est calqué sans respect du bon sens. Des mots ou des phrases entières sont manquants. Le registre est ignoré.	Absence de style. Des contresens voire des absurdités dus à l'incompréhension ou à la lecture négligée du texte source.	E
			20 points

Le processus d'évaluation

Les épreuves LVA et LVB dans toutes les langues examinées utilisent les mêmes barèmes généraux, adaptés en fonction de la langue, du niveau et du nombre de candidats à l'épreuve.¹⁰

Chaque item est noté sur 20 points et les valeurs sont calculées en pourcentage de la note finale :

- Question 1 - *Compréhension - Résumé analytique comparatif* : 30%
- Question 2 - *Expression personnelle - Essai argumenté* : 50%
- Traduction du français vers la langue cible - *Thème* : 20%

Chaque membre du jury évalue un nombre de copies significatif, après avoir reçu un tableau d'évaluation qui détermine le nombre de points attribués à chaque palier de chaque item. Celui-ci est établi préalablement lors de la conception de l'épreuve, et ajusté et modifié (si nécessaire) suite à la lecture des copies pilotes selon la qualité réelle des productions des candidats.

Ainsi une épreuve, entière ou partielle, où les candidats ont globalement rencontré des difficultés verra un assouplissement des attentes des jurys afin de respecter la moyenne, et vice versa en ce qui concerne une épreuve ou un item jugé 'facile'.

Les membres des jurys utilisent l'éventail des notes possibles entre 0,5/20 et 20/20 (le 00/20 étant réservé aux copies blanches uniquement) afin d'obtenir un écart-type significatif. Ces exigences de notation concernent la note finale globale et non pas chacune des notes des trois items dont l'épreuve est composée.

Une évaluation destinée à classer les candidats

Il est important de rappeler que les copies **ne sont pas 'corrigées', mais classées** par rapport à la moyenne établie par l'ensemble des membres des jurys.

Les critères d'évaluation, bien que basés sur ceux du Cadre Européen Commun de Référence pour les langues (CECR), ne sont donc pas le simple reflet de l'échelle des niveaux A1 à C2, où 1/20 correspondrait au niveau A1 et 20/20 au niveau C2.

Le classement des copies et les notes attribuées s'échelonnent selon la qualité de l'ensemble des copies de l'épreuve en question.

¹⁰ Le classement des 8,000 candidats en LVA anglais nécessite des paliers différents du classement des <100 candidats en LVA russe, par exemple.

Les descriptifs des compétences CECR utilisés comme références pour évaluer le **niveau de langue** sont communs aux trois parties de l'épreuve. De manière générale, le jury s'attend à ce que les candidats aient un niveau linguistique adéquat pour :

- *être en mesure d'utiliser une gamme de structures grammaticales et syntaxiques complexes, de façon appropriée et avec beaucoup de souplesse, dans le respect des règles de ponctuation et d'orthographe de la langue cible*
- *maîtriser des expressions idiomatiques et familières avec la conscience des niveaux connotatifs de sens (adéquation sociolinguistique)*
- *utiliser un registre de langue adapté*
- *maîtriser un répertoire lexical riche et adapté incluant des expressions idiomatiques et des termes familiers*
- *utiliser un vocabulaire recherché de façon idiomatique et appropriée*
- *pouvoir choisir entre plusieurs possibilités lexicales en utilisant des synonymes*
- *être capable de mettre en place des stratégies de compensation lui permettant de surmonter facilement les lacunes par des périphrases et/ou des stratégies d'évitement*

L'évaluation de l'expression écrite

Pour les deux questions, la qualité de la langue (**60% de la note**) et celle du contenu (**40%**) sont évaluées. Les notes sont reportées sur 20 points pour chaque réponse.

Des paliers sont établis afin d'harmoniser les fourchettes de notes utilisées par tous les membres du jury (voir tableaux 3 et 4 dans la partie Barèmes).

Les copies qui réunissent les critères du palier A obtiendront les notes les plus élevées. Et, au contraire, les copies dont la qualité correspond aux critères du palier D auront les notes les plus faibles.

Le nombre de points attribués à chaque palier peut être modifié en fonction de chaque langue, des résultats des copies 'pilote', etc, MAIS gardent toujours la même proportionnalité dans le but d'atteindre la moyenne établie.

Le palier 'langue' d'un.e candidat.e peut correspondre - ou pas - au même palier 'contenu'.¹¹

¹¹ Par exemple, d'après les descriptifs des paliers A-D, on peut trouver un niveau de langue B et une qualité de contenu C, ou l'inverse. Avec l'application du coefficient 60% langue / 40% contenu, les candidat.e.s ayant le meilleur niveau linguistique seront moins pénalisés.e.s par un contenu de niveau inférieur que vice versa.

COMPETENCES SPECIFIQUES QUESTION 1

Les compétences CECR spécifiques à la question 1, outre les descripteurs linguistiques mentionnés ci-dessus, sont les suivantes :

- *traiter un ou plusieurs textes à l'écrit:*
 - *comprendre les points essentiels d'un texte source*
 - *identifier l'objectif et le point de vue de l'original*
 - *comprendre l'information et/ou les arguments du texte source puis les résumer en reformulant les informations et les arguments d'origine*
 - *remanier le texte source pour améliorer la cohérence, la cohésion et le flux d'arguments et supprimer les parties qui ne sont pas nécessaires à son propos pour le recentrer sur les points et les idées importants du texte source (résumé/synthèse)*
- *produire des textes clairs, limpides et fluides sur des sujets complexes autour d'une problématique clairement identifiée / élaborée, dans un style approprié et efficace, avec une structure logique qui aide le destinataire à remarquer les points importants*

COMPETENCES SPECIFIQUES QUESTION 2

Les compétences CECR spécifiques à la question 2, outre les descriptifs linguistiques mentionnés ci-dessus, sont les suivantes :

- *être capable d'utiliser de façon efficace, à l'écrit, une série de stratégies de communication sophistiquées pour ordonner, argumenter, persuader*
- *développer méthodiquement une argumentation à l'aide d'éléments complémentaires, d'arguments et d'exemples appropriés*
- *exprimer un point de vue personnel démontrant une compréhension fine de la question et la capacité à la réflexion individuelle*
- *développer une argumentation logique, structurée et apte à convaincre, étayée par des connaissances et des exemples pertinents*

COMPETENCES SPECIFIQUES TRADUCTION - THEME

Un texte en français d'une longueur de 350 mots (LVA) ou 250 mots (LVB) fait partie du dossier thématique. La partie du texte à traduire du français vers la langue cible (Thème) est clairement identifiée dans les consignes et sur le sujet.

- Les candidats LVA traduisent un extrait de 200 mots (+ ou - 10%)
- Les candidats LVB traduisent un extrait de 150 mots (+ ou - 10%)

Les extraits mobilisent une variété de structures grammaticales et syntaxiques et divers champs lexicaux. Le registre est courant, formel ou soutenu, selon la source.

La traduction est évaluée selon trois groupes de critères :

1. les structures grammaticales et syntaxiques, les aspects mécaniques (la ponctuation, l'utilisation des majuscules...)
2. le vocabulaire et le registre du langage, les stratégies de reformulation, l'orthographe
3. la restitution du sens du texte original, le style et l'expression idiomatique

L'extrait à traduire est évalué par rapport aux traductions modèles élaborées par les concepteurs. Ces modèles, élastiques, comportent plusieurs variantes, toutes acceptables, et sont adaptés pendant la période d'évaluation de l'épreuve pour inclure les traductions correctes proposées par les candidats. La note finale obtenue, comme pour les réponses 1 et 2, est reportée sur 20 points.

Bien que ces éléments soient amenés à varier en fonction des particularités de chaque langue, à titre de guide non exhaustif, on peut parler de quatre niveaux de fautes plus au moins pénalisés:

Faux-sens (un mot) / Inexact / Mal dit / Ajout / Erreur de personne verbale / Ponctuation manquante
Faux-sens (groupe de mots) / Omission / Faute de grammaire / Conjugaison / Temps verbal
Non-sens (isolé) / Contre-sens / Faute grave de grammaire / Barbarisme
Non-sens (modifiant complètement le sens / le contexte) / Charabia

Bonifications et Pénalisations

Une copie peut être bonifiée ou pénalisée à la suite d'une appréciation d'ensemble.

Le jury s'attend à ce que les candidats respectent le nombre des mots attendus pour chaque réponse. De ce fait, le candidat qui dépassera de manière conséquente le nombre de mots indiqués ou qui, inversement, aura fourni une réponse trop courte sera sanctionné avec un retrait de points proportionnel à l'écart du nombre des mots.

Ainsi, des **pénalités** sont appliquées dans les cas suivants :

- non-respect de la longueur de la rédaction demandée
 - la réponse est complète (en termes du contenu et du corps de texte) mais n'atteint pas le nombre de mots requis (en deçà de la limite de -10% admissible) - pénalité selon le nombre de mots manquants
 - l'essai n'est pas terminé - pénalités en fonction du nombre de mots qui manquent à la fourchette +/- 10%, et aussi en fonction du contenu manquant (notamment réponse 1)
 - l'essai dépasse le nombre de mots requis (au-dessus de la limite de +10% admissible) - pénalité selon l'excédent de mots
- le contenu est hors-sujet
 - Pénalité selon l'étendue du hors-sujet (une partie ou la totalité de la réponse)
 - Un travail hors-sujet, même avec une qualité de langue élevée, sera fortement sanctionné

Ces pénalités sont appliquées seulement à l'item mis en cause, pas à l'ensemble de la copie.

A l'inverse, un ou plusieurs **points bonus** peuvent être octroyés à la discrétion du jury, sur l'un des items ou sur l'ensemble de la copie, pour récompenser, par exemple :

- une qualité linguistique uniformément excellente sur l'ensemble de la copie
- une profondeur exceptionnelle dans la structuration et l'argumentation d'une réponse, malgré des petits écarts linguistiques
- un style ou des expressions remarquables utilisées à bon escient dans la traduction
-

Pour obtenir la note définitive sur 20 points, les coefficients sont appliqués aux trois notes octroyées.

Le jury passe en revue l'ensemble de la copie afin de s'assurer de la cohérence de la notation.

La souplesse que permet l'approche holistique de la notation facilite l'attribution des notes supérieures à 17/20.